

**La
Messagerie
d'Ézanville**

n° 49 / mai 2025



**Budget 2025 : une gestion rigoureuse et des projets ambitieux
pour un service public de qualité**

Identité numérique | Plan vélo | Travaux de la gare | Convention sociale pour les animaux des personnes isolées



Parce que la Sécurité et la Prévention sont au cœur des préoccupations de la Municipalité, Monsieur le Maire était aux côtés des Forces de l'Ordre et des enfants à l'occasion de la Journée de rapprochement Jeunes-police organisée par Plaine Vallée le 2 avril au complexe de la Prairie.

Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,

Dans mon édito de décembre 2024, j'annonçais le démarrage des travaux de notre pôle gare

en avril/mai 2025 et nous y voici. Le début des travaux va nécessiter la neutralisation de quelques places de parking pour le nettoyage de la végétation. En effet, nous avons énormément de Renouée du Japon qui est une espèce exotique envahissante et néfaste pour la diversité biologique. Des travaux de génie civil vont également commencer.

Dans cette revue, vous allez pouvoir prendre connaissance plus en détail de ce projet

et il m'a été proposé d'organiser une réunion publique sur le planning des travaux en présence du chef de projet et de représentants d'EFFIA concernant la tarification pour les usagers. Cette date reste à définir.

Vous avez pu lire certains écrits concernant ce projet.

Je vous rappelle qu'il date de plusieurs années, et que le projet initial de la SNCF était une réduction drastique du nombre de

places de parking et la création de près de 250 logements sociaux.

Vous comprendrez aisément mon choix.

Le parking ainsi que les bâtiments de la gare appartiennent à la SNCF.

Je rappelle que nous payons un loyer pour l'usage de ce parking via le syndicat et que nous assurons l'entretien des sols, des espaces verts et l'assurance pour un coût de 150k€ par an. Seule la place de la gare appartient à la Ville. La SNCF étant seule propriétaire, elle est donc seule Maître d'Ouvrage (MOA) et j'ai décidé de leur confier la Maîtrise d'Œuvre (MOE) ce qui a comme impact de limiter le coût à supporter par la Ville. Bien entendu la Ville est consultée sur toutes les décisions, pour preuve, une multitude de réunions de travail qui se sont tenues depuis plusieurs mois et la dernière avec la direction immobilière de la SNCF sur le choix du constructeur. Le lauréat sera choisi fin avril 2025.

La Ville devra prendre en charge

l'achat et le raccordement du nouveau transformateur,

ainsi que la pose d'une nouvelle déserte pour l'éclairage public et la vidéo protection, et bien entendu le réaménagement complet de notre place de la gare.

Toutes les réunions de chantier se font en ma présence et je suivrai ce dossier comme tous les autres projets sur notre commune au quotidien.

Quelques chiffres sur le nombre de places du parking

très souvent évoqué. Nous serons, malgré la réduction, un des plus grands parkings de la ligne H avec 447 places contre 378 à Domont par exemple. Le parking est fréquenté par 49 % d'Ézanvillois, 36 % d'Écouennais et 15 % d'extérieurs.



Avec tout mon dévouement,

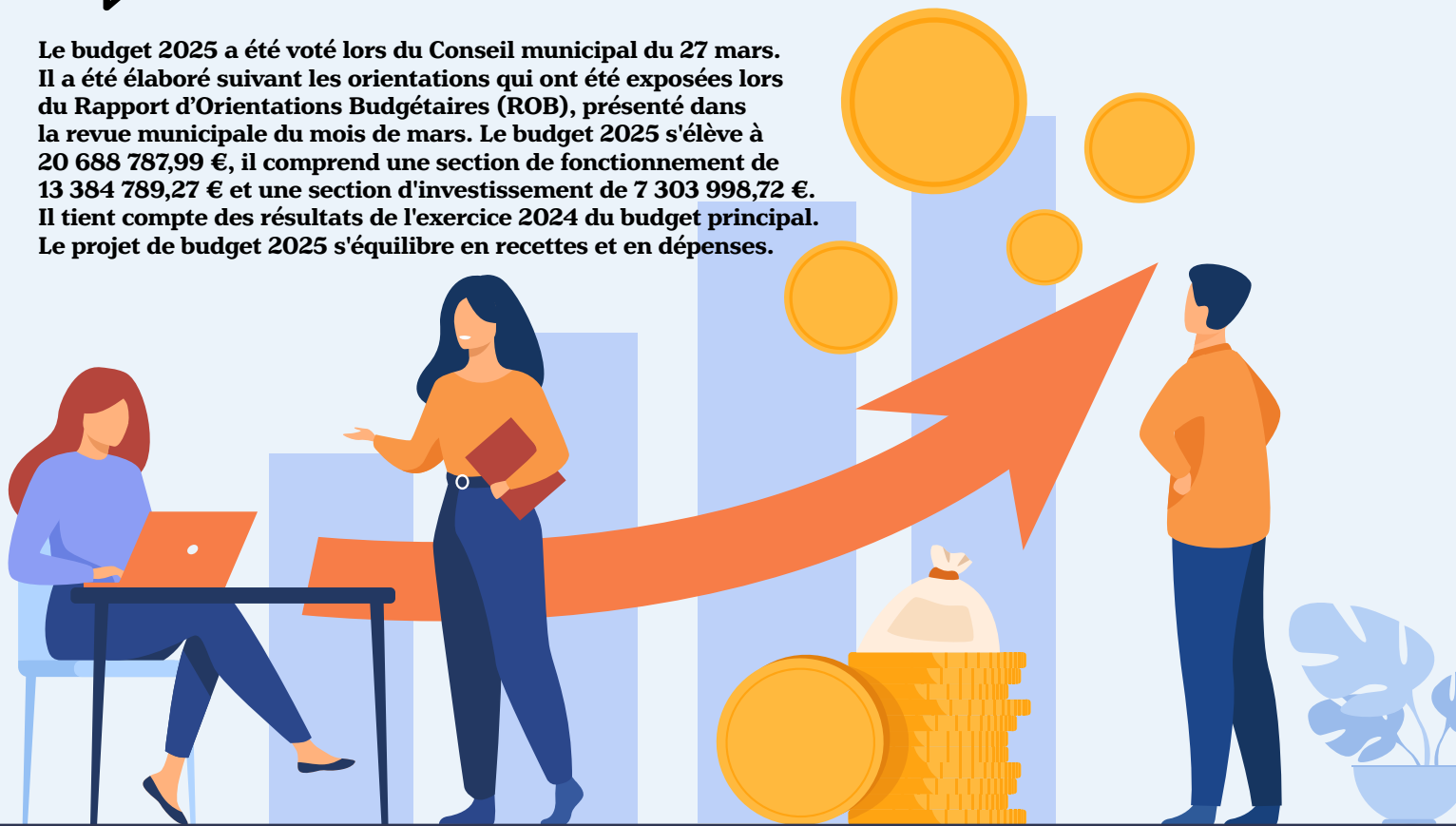
Éric BATTAGLIA



Le Maire vous reçoit - Sans rendez-vous à la Maison Citoyenne, 12 rue Paul Fort : mercredi 14 et 28 mai de 10h à 12h et sur rendez-vous, en mairie, au 01 39 35 44 85 ou secretariat.mairie@ezanville.fr

Budget 2025 : une gestion rigoureuse et des projets ambitieux pour un service public de qualité

Le budget 2025 a été voté lors du Conseil municipal du 27 mars. Il a été élaboré suivant les orientations qui ont été exposées lors du Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB), présenté dans la revue municipale du mois de mars. Le budget 2025 s'élève à 20 688 787,99 €, il comprend une section de fonctionnement de 13 384 789,27 € et une section d'investissement de 7 303 998,72 €. Il tient compte des résultats de l'exercice 2024 du budget principal. Le projet de budget 2025 s'équilibre en recettes et en dépenses.



Culture, jeunesse et sport : 17 %

Comprend l'ensemble des actions proposées par la Commune dans les domaines de la culture, du sport, de la jeunesse, le périscolaire, ALSH



Scolaire et restauration : 12 %

Comprend les crédits dévolus aux écoles et au restaurant scolaire



Sécurité : 3 %

Comprend les crédits en faveur de la police municipale



Services généraux : 41 %

Ressources nécessaires au fonctionnement de la Commune (Ressources humaines, informatique, juridique, marchés publics, finances, administration générale, centre technique municipal...)



DÉPENSES TOTALES PAR SECTEUR 20 M €

13.4 M € (65 %)
de budget de fonctionnement

7,3 M € (35 %)
de budget d'investissement

Aménagement du territoire habitat et environnement : 11 %

Crédits réservés aux espaces verts, à l'urbanisme, à la gestion du parc locatif et à la propreté urbaine



Actions familles, action sociale, petite enfance, santé : 6 %

Comprend les actions en faveur de la petite enfance, la subvention au CCAS et aux actions familles.



Voirie et transports 8 %

Comprend les dépenses des voiries et réseaux



Contributions diverses et dettes : 2 %

Comprend notamment la gestion de la dette, le financement de la péréquation (FPIC, pénalités SRU, SDIS)



Créez votre identité numérique !

Après avoir augmenté de manière significative le nombre de rendez-vous quotidiens pour déposer votre demande de carte d'identité et/ou de passeport, la Ville d'Ézanville vous propose depuis le mois de mars la possibilité de créer votre identité numérique.

Il est dorénavant possible d'enregistrer sur votre téléphone portable une version numérique de votre carte d'identité. Vous pouvez la certifier pour pouvoir par la suite réaliser des démarches en ligne en attestant votre identité sans plus devoir vous déplacer.

L'identité numérique : qu'est-ce que c'est ?

Ce sont vos données d'identité enregistrées dans votre téléphone portable. Fini la photo ou le scan de votre carte d'identité pour en conserver une trace dans votre téléphone ! L'application mobile France Identité est un service de l'État qui permet d'enregistrer numériquement, de manière vérifiée et sécurisée, les données personnelles inscrites sur votre carte nationale d'identité électronique (CNIE).

Il existe deux niveaux d'identité numérique

Votre identité numérique régalienne simple

Elle garantit que l'identité enregistrée sur votre téléphone portable correspond bien à l'identité inscrite sur votre carte nationale d'identité électronique. Elle vous permet :

- d'accéder à de nombreux services en ligne et de sécuriser vos démarches ;
- d'envoyer à un organisme un justificatif d'identité à usage unique, qui prouve votre identité à distance sans avoir à montrer votre carte d'identité ou en fournir une copie ;
- d'avoir votre permis de conduire installé sur votre téléphone portable, pour prouver votre droit à conduire lors d'un contrôle routier sans devoir présenter le permis papier.

Votre identité numérique régalienne certifiée

L'identité numérique certifiée permet de réaliser à distance des démarches sensibles qui nécessitaient jusque-là de se déplacer en mairie, en gendarmerie ou au commissariat pour prouver son identité. Elle assure donc un



niveau de confiance identique à un contrôle en face-à-face.

- La certification est gratuite et valable 5 ans.
- Elle est facultative et révocable à tout moment.

Vous pouvez en faire la demande dans n'importe quelle ville qui propose ce service.

Où certifier son identité numérique ?

D'autres usages sont prévus dans les prochains mois grâce à l'identité numérique certifiée. Par exemple : réaliser des transactions financières (France Connect +), porter plainte en ligne, voter à l'étranger, etc.

1) Vérifiez les conditions d'accès au service

Vous êtes majeur.

- Vous possédez un téléphone portable doté de la technologie NFC sans contact (également utilisé pour le paiement sans contact) avec Android 11 ou IOS 16 minimum.
- Vous avez une carte nationale d'identité électronique nouvelle génération (CNIE délivrée depuis mars 2021, permettant l'utilisation du sans contact).

À noter : il n'est pas possible d'avoir plusieurs comptes France Identité sur un même téléphone.

2) Installez votre identité numérique sur votre téléphone portable

La démarche se fait sur votre téléphone portable avec votre CNIE et prend 5 minutes.

- Téléchargez l'application France Identité sur votre téléphone portable.
- Laissez-vous guider pour enregistrer les données de votre CNIE sur votre téléphone portable.
- Confirmez votre adresse e-mail et créez votre code personnel.

Ce code personnel vous permet de donner votre consentement avant tout usage des données d'identité enregistrées sur votre téléphone portable associé à votre CNIE.

3) Demandez la certification de votre identité numérique

La démarche se fait sur votre téléphone portable avec votre CNIE et prend 2 minutes.

La certification est gratuite et valable cinq ans. Elle est facultative et révocable à tout moment.

- Faites la demande depuis votre compte dans l'application France Identité.
- Vérifiez votre adresse e-mail et saisissez votre code personnel.
- Lisez votre carte nationale d'identité électronique sans contact.
- Générez le QR code.

À noter : si l'option « demande de certification » n'apparaît pas dans votre compte, c'est que vous n'êtes pas éligible (ancienne version de l'application, téléphone ne correspondant pas aux normes de sécurité de l'application, version trop ancienne du système d'exploitation).

Pour toute question, vous pouvez contacter l'agence nationale des titres sécurisés : contact@france-identite.gouv.fr

4) Attestez de votre identité en vous rendant en mairie

La démarche se fait en 5 minutes en mairie

- Munissez-vous de votre carte d'identité, de votre téléphone portable et de votre QR code.
- Présentez-vous dans l'un des services des titres parisiens indiqués ci-dessous.
- L'agent vérifie la concordance entre votre carte d'identité et vos empreintes digitales.

- L'agent scanne le QR code pour associer votre téléphone portable à votre identité attestée.

Dans les 48h après votre passage en mairie, vous serez notifié par mail et dans votre application du résultat de votre demande de certification.

En cas de refus ou de difficultés, vous pouvez contacter l'agence nationale des titres sécurisés qui assure la délivrance des certifications à l'adresse e-mail contact@france-identite.gouv.fr

TITRES D'IDENTITÉ : ANTICIPEZ VOS DEMANDES !

À l'approche des examens scolaires et des congés d'été, qui constituent des périodes de forte demande de titres, il est recommandé



d'anticiper les demandes et renouvellements de cartes nationales d'identité et de passeports.

La pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr permet d'accélérer considérablement le temps de recueil de votre dossier en mairie. Même si cette formalité n'est pas obligatoire, elle est fortement recommandée car elle facilite la procédure de délivrance du titre.



MOBILITÉ



Plan vélo Plaine Vallée : exprimez-vous !

**Contribuez à façonner un territoire plus adapté aux mobilités durables !
Participez à l'enquête citoyenne du 14 avril au 10 juin 2025 pour nous
faire connaître vos besoins et vos attentes pour le vélo à Plaine Vallée.**

Un plan vélo pour une mobilité durable

Dans le cadre de son engagement en faveur des mobilités douces, Plaine Vallée élabore son Plan Vélo, aussi appelé schéma directeur cyclable. L'agglomération souhaite ainsi encourager la pratique du vélo à travers des aménagements cyclables, des stationnements sécurisés et des services dédiés aux usagers. Cette démarche intègre des phases de diagnostic et de concertation, garantissant ainsi un projet au plus proche des besoins des habitants et usagers du territoire. Pour l'accompagner, l'agglomération a fait appel à un bureau d'études spécialisé en urbanisme et en politiques cyclables.

Une enquête participative

Afin de mieux comprendre vos besoins et attentes, une enquête en ligne est lancée à l'échelle de l'agglomération. Elle s'adresse à toutes les personnes résidant ou se déplaçant régulièrement sur le territoire de Plaine Vallée. Elle vise à recueillir vos habitudes de déplacement et vos attentes en matière de vélo et d'autres modes de déplacement actifs (trottinette, rollers, skateboard...).

L'enquête est accessible en ligne du 14 avril **au 10 juin et ne prend que quelques minutes à remplir sur www.agglo-plainevallee.fr/planvelo.**

Pour encourager les contributions, un tirage au sort sera organisé à l'issue de l'enquête avec à la clé un vélo adulte et un vélo enfant à gagner. N'hésitez pas à partager le lien avec votre entourage afin de mobiliser un maximum de participants !

Et après l'enquête ?

Une fois l'enquête clôturée, les réponses viendront enrichir le diagnostic territorial et serviront à définir les orientations du Plan Vélo.

Pour permettre aux usagers de participer encore plus activement à l'élaboration du Plan Vélo, la phase d'enquête sera complétée par des ateliers citoyens et une réunion publique.

Cette étude débouchera sur un programme pluriannuel concerté avec les villes et le département, intégrant les différents projets d'itinéraires, aménagements et investissements à réaliser.



TRAVAUX



Un nouveau visage pour les accès de la gare d'Écouen-Ézanville

A partir de juin 2025 pour une durée de 18 mois, le parking de la gare fait l'objet d'une réhabilitation complète, dans le cadre d'un projet de pôle multimodal porté par la Région Ile-de-France.

L'objectif ? Moderniser les abords de la gare et remettre en bon état les accès voitures et piétons. Ce sont 447 places qui seront disponibles au sein d'un parking relai dont 23 places équipées de bornes de recharge et 9 places PMR. Cet équipement géré par EFFIA Park, bénéficiera d'une vidéosurveillance renforcée et de tarifs préférentiels pour les abonnés Navigo.



Un large choix de plantations locales viendra végétaliser le site pour limiter les îlots de chaleur, soit un total de 162 plantations. Cela contribuera également à la perméabilisation des sols. Dans une démarche d'économie circulaire, d'anciennes traverses en béton seront également réutilisées. Ces aménagements visent à améliorer la gestion des eaux pluviales, prévenir les dégradations et atténuer les effets du réchauffement climatique.

Le parvis sera entièrement réaménagé et apaisé par des cheminements piétons élargis et sécurisés, afin de faciliter l'accès à la gare et aux quais tout en valorisant les espaces végétalisés. Un stationnement de 19 places de courte durée sera aménagé sur le parvis. Le cèdre sera conservé et mis en valeur au centre du parvis. Un parking vélo de 120 places abritées sera installé pour compléter l'offre d'intermodalité.

Durant la période des travaux, la gare d'Écouen-Ezanville restera ouverte, avec un phasage permettant de maintenir les circulations des usagers dans les meilleures



conditions. Environ 200 places de stationnement seront disponibles pendant la durée des travaux.



**SERVICES
MUNICIPAUX**

David Dejaigher au service de la population !

Récemment arrivé au sein de la Mairie, David Dejaigher est à la tête du service à la population.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle David Dejaigher et j'ai 52 ans.

Quelles sont votre formation et votre carrière ?

Après des études de Biochimie, je suis rentré dans la Fonction Publique Territoriale en 1998, à la Mairie de Sèvres, au service population.

Depuis quand travaillez-vous à la mairie d'Ézanville ?

Je suis arrivé il y a 3 mois.

Où travailliez-vous avant ?

J'ai travaillé dans plusieurs communes, Sèvres (Hauts-de-Seine), St-Brice-sous-Forêt, Le Bourget (Seine-Saint-Denis) et Saint-Leu-la-Forêt. J'ai pratiquement fait toute ma carrière dans un service population/état civil, hormis un épisode de 5 années aux ressources humaines.

J'occupe le poste de responsable de services depuis plus de 10 ans.

Pourquoi avoir choisi la mairie d'Ézanville ?

Je souhaitais revenir à une commune de petite strate où l'approche des usagers est plus personnelle. Prendre le temps avec les administrés afin de répondre au mieux à leur demande. Contrairement à une administration qui se dématérialise de plus en plus et

qui finit par mettre en retrait le relationnel, le contact entre les personnes d'une commune de la taille d'Ézanville permet d'entretenir ce lien.

Quel est votre poste actuel ?

Je suis responsable du service à la population.

Quel est votre rôle ?

J'organise, et je contrôle les activités du service : accueil des usagers, état civil et affaires funéraires, élections et recensement la délivrance des cartes d'identité et passeport.

Avec le développement de l'e-administration, je dois veiller au bon respect des procédures en assurant une veille législative et réglementaire permanente.

J'ai en charge l'établissement et l'actualisation des listes électorales afin de pouvoir gérer la bonne organisation des scrutins.

Quelles sont vos missions au quotidien ?

Travailler avec les agents, recevoir le public, mais aussi travailler sur des projets de fond, comme la refonte du règlement du cimetière communal.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ?

Ma fonction a un côté « touche-à-tout » qui me plaît beaucoup. En plus de mes fonctions

de management, je reste en contact avec la population. J'aime le côté multi-tâches. Les différentes compétences du service population sont très variées. J'ai de vrais moments de partage avec les usagers, souvent autour d'événements importants comme le mariage mais aussi douloureux comme les décès. L'enjeu de mon travail est de trouver la juste posture pour accompagner l'utilisateur dans ces moments-clés.

Quels sont les différents projets au sein de votre service ?

La réhabilitation complète du rez-de-chaussée de la mairie, où se situe le service dont j'ai la gestion, va être un défi. Nous allons tout mettre en œuvre pour recevoir le public dans de bonnes conditions pendant les travaux, en offrant un service de qualité.

Il y a également deux échéances importantes à venir en 2026 : l'élection municipale avec la préparation et l'organisation du scrutin, ainsi que le recensement de la population.



Avec le développement de l'e-administration, je dois veiller au bon respect des procédures en assurant une veille législative et réglementaire permanente.

PORTRAIT

Danièle Glotin, présidente de l'AEE

Ce mois-ci nous vous présentons Danièle Glotin (à gauche, entourée des membres du bureau de l'association) présidente de l'Association des Amis et Elèves d'Ézanville (AEE) depuis 6 ans.

Depuis quand habitez-vous Ézanville ?

Je suis née à Ézanville ! J'y ai également suivi toute ma scolarité élémentaire, à l'école Pierre et Marie Curie, ainsi que toute ma vie professionnelle. En effet, je travaillais dans la manufacture d'anches pour instruments à vent créé par mon père à Ézanville.

Vous êtes la présidente de l'AAEE, pouvez-vous nous présenter cette association ?

L'AAEE (Association des Amis et Élèves d'Ézanville) est une association créée en 2005 par Françoise Petit Chevrier, élève, comme la plupart des membres fondateurs, des écoles Pierre et Marie Curie et Albert Camus (que nous appelions autrefois "École des filles" et "École des garçons") désirant quelques années après la "Communale" retrouver les amis et élèves des années 1950 ! Ce point de départ ne cesse de croître et ce sont tous les élèves des classes de notre ville, amis, voisins, voisines et plus, ouvert à tous, qui peuvent nous rejoindre, nous soutenir et se retrouver.

Comment fonctionne votre association, que propose-t-elle ?

Le but de notre association (qui compte 148 membres en 2025) est d'organiser des rencontres et visites fructueuses que les membres du bureau ou adhérents réalisent régulièrement (visites culturelles - botaniques - historiques - théâtrales - divertissantes) sur un ou plusieurs jours voire une semaine en cas de voyages à l'étranger (Italie - Portugal - Rajasthan - Émirats - Égypte - Inde). En 20 ans d'existence nous avons organisé plus de 300 rencontres plus attrayantes les unes que les autres et sommes très attachés à les rendre accessibles, intéressantes, conviviales et amicales.

Quelles sont les prochaines animations ?

Pour le mois de mai, nous organisons une sortie à l'Hôtel de la Monnaie, puis en juin nous irons visiter Notre Dame de Paris. Un voyage en Albanie est prévu en septembre ainsi qu'un séjour à St Omer en octobre. Enfin, nous nous rendrons à Chartres en novembre et assisterons à un cabaret à Reims en décembre.

N'oublions pas également, nos rendez-vous mensuels «jeux du jeudi après-midi» où attention et détente sont assurées.

Nous avons encore plein de projets en tête !

Comment les Ézanvillois peuvent-ils vous rejoindre ?

Nous souhaitons recueillir l'adhésion de personnes qui se sentent parfois isolées et qui n'osent pas toujours franchir le pas. Mais pas que, les idées et les regards nouveaux sont indispensables, salutaires et bienveillants.



*En 20 ans
d'existence nous
avons organisé*

*plus de 300 rencontres
plus attrayantes les unes
que les autres et sommes
très attachés à les rendre
accessibles, intéressantes,
conviviales et amicales.*



Une convention pour aider les personnes isolées avec leurs animaux de compagnie

Le 25 mars dernier, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a signé une convention avec une société d'aide d'animaux à domicile afin de proposer de l'aide aux personnes isolées pour la gestion de leurs animaux de compagnie.

Les animaux de compagnie marquent de leur empreinte la vie quotidienne d'un grand nombre de citoyens, les plus âgés comme les plus jeunes. Pour les personnes isolées, en situation de précarité, les animaux sont bien souvent les derniers compagnons qui aident à favoriser le bien-être de la personne.

Toutefois, avoir un animal, c'est aussi une prise de responsabilité sous-estimée, notamment par rapport au coût de l'alimentation, du suivi sanitaire ou encore du défi du dressage. L'hospitalisation ou l'entrée en EHPAD sont autant de situations qui peuvent rapidement engendrer des difficultés pour garder un animal. En effet, dans certaines situations, le maître sans solution d'hébergement pour son compagnon privilégiera celui-ci aux soins médicaux dont il a besoin.

Pour que l'absence de garde de l'animal ne soit pas un obstacle à l'hospitalisation, le C.C.A.S. a souhaité passer une convention avec la société d'aide d'animaux à domicile, Debby animaux.

Cette société intervient pour soit :

- Sortir les animaux pendant les périodes de congés ou d'hospitalisation et apporter les soins et repas pendant ces périodes.
- Accompanyer chez le vétérinaire.

Auxiliaire spécialisée vétérinaire et justifiant d'une expérience de 16 ans auprès des animaux, la responsable de DEBBY ANIMAUX intervient à domicile pour proposer ses différents services.

Grâce à la convention signée avec le CCAS, ces prestations sont proposées avec une remise préférentielle de 10 % pour tous les Ézanvillois.

Pour plus de renseignements, DEBBY ANIMAUX est joignable :

au 06 26 38 39 97

debbyanimaux@gmail.com

Facebook – instagram : @

debbyanimauxservices

Ou au C.C.A.S. : 01 39 35 44 97

ccas@ezanville.fr

LES FRANÇAIS ET LEURS ANIMAUX DE COMPAGNIE

On compte plus de 62 millions d'animaux domestiques dans l'Hexagone, dont 13 millions de chats et 7 millions de chiens.

Une nouvelle catégorie d'animaux de compagnie occupe une place de plus en plus importante dans les foyers aujourd'hui, les Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC) appartenant à des espèces autres que celles soumises à la législation sur les carnivores domestiques (les oiseaux, les rongeurs, les reptiles, les amphibiens, les mollusques ou encore les insectes). Il y aurait environ 5 millions de NAC en France et nombre d'entre eux nécessitent des attentions et des soins particuliers non négligeables. Au total, en Île-de-France, 27 % des foyers possèdent un animal de compagnie et chaque année environ 10 000 adoptions d'animaux sont comptabilisées.



L'ESSENTIEL

Nouvelle psychopraticienne à Ézanville

Fabienne Ostrowski vient de s'installer au sein du cabinet partagé du 31 rue des écoles. Ses horaires sont les suivants :

- Lundi et jeudi : 9h à 20h
- Mardi et vendredi : 9h à 12h et de 14h à 20h (après-midi uniquement téléphone ou visio)
- Mercredi : 9h30 à 15h
- Samedi : 9h à 14h
- Dimanche : 10h à 13h (uniquement par téléphone ou visio).

Prise de RDV au 06 15 85 28 10 ou sur resalib.fr

Sigidurs : nouveau calendrier de collecte

Un nouveau calendrier de collecte des déchets, remplaçant celui en cours, a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

Il intervient en milieu d'année et couvre la période de mai à décembre, suite à la mise en place d'un nouveau marché de collecte des déchets impliquant une réorganisation des tournées et de certaines dates de collecte. **De nouvelles équipes seront déployées sur le terrain, nous vous remercions par avance de votre compréhension et bienveillance le temps qu'elles prennent leurs marques.**

- Les déchets végétaux seront collectés toutes les semaines.
- Collectes assurées jeudi 1^{er} mai - jeudi 8 mai et jeudi 29 mai, sauf pour les encombrants.

Fête de la Musique : la scène est à vous !

Musiciens et chanteurs ézanvillois, si vous souhaitez vous produire sur la scène de la fête de la musique le 21 juin place de la Mairie, merci de nous contacter avant le 31 mai au 01 39 35 44 12 ou fetesetceremonies@ezanville.fr

Assainissement : enquête domiciliaire

Dans le cadre du schéma directeur d'assainissement de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, des enquêtes domiciliaires vont être effectuées sur la ville.

Les 43 foyers concernés vont recevoir un courrier afin de les avertir.

La prestation est réalisée par la société **Nat Réseaux** et consiste à vérifier le bon raccordement chez les riverains des eaux usées et des eaux pluviales afin d'éviter notamment la pollution du milieu naturel.

Portes ouvertes de l'Esat

L'Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT) d'Ézanville situé au 1 rue de l'Église et appartenant à l'Association Haarp, organise ses portes ouvertes le samedi 17 mai 2025 de 14h à 16h30.

Course cycliste

L'USEE Cyclisme organise le Prix du Conseil Municipal le dimanche 11 mai. À cette occasion, **la circulation et le stationnement seront interdits dans les rues suivantes de 11h à 18h** : avenue du Général de Gaulle, rue de Bellevue, rue de l'Ancienne Poste, rue du Chalet, rue de l'Avenir, et avenue de Verdun.

LE CARNET

MARS 2025

Naissances

Nathan Mouzika Bikindou

Mariages

Thibault De Paepe et Fréjaville Laurine,
Serkan Asik et Sanem Eraltin

Décès

Matteo Cicirello, Henri Lapere

La messagerie d'Ézanville

Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80

Directeur de la publication // **Éric Battaglia**

Rédaction // **Ève Pavesi**

Conception-réalisation // **RDVA // 01 39 90 10 00**

Impression // **DUPLIPRINT // 01 39 35 54 54**

Dépôt légal // à parution

ISSN : 1292-3729



Tribunes d'expression des groupes politiques

Notre groupe Ezanville Ensemble est inquiet de la stagnation des subventions aux associations. Pas de nouvelles créations, pas de dynamique impulsée, le monde associatif ezanvillois demeure le parent pauvre et mérite beaucoup mieux ! Quel est le projet sportif ? Culturel ? Des nouveaux bâtiments, oui, mais dans quels buts ?

Avez-vous entendu parler du PMIDF ? Ce plan régional de mobilité 2030 interroge sur sa cohérence par rapport au SDRIF 2040. Il ne mentionne pas le mot « privatisation » dont les impacts sont passés sous silence. L'arrivée d'entreprises inexpérimentées dégrade déjà les performances en mettant fin aux synergies RATP et SNCF. Nous dénonçons le coût de la privatisation au détriment de l'extension du réseau ainsi que les répercussions sur le statut des personnels. IDF mobilité a une situation financière fragile. Quelles seront les nouvelles hausses du pass-navigo ? Handicap : le transfert du département à la région a dégradé les services du PAM au détriment des personnes en situation de handicap. Sécurité : le plan ne prévoit ni le retour de la présence humaine en gare, ni de forces de sécurité publiques contre les incivilités et les violences sexistes et sexuelles. Ce plan acte le démantèlement du fret SNCF, sans feuille de route pour le transport routier des marchandises, ni de lutte contre le bruit. La priorité pour le développement du covoiturage n'est pas encouragée.

Dura lex, sed lex ! Notre groupe de gauche « Ezanville-Ensemble » apporte tout son soutien à l'institution judiciaire de notre République, garante de la séparation des pouvoirs et de notre démocratie. Marine Lepen n'est pas au-dessus des lois. Alors qu'elle-même disait en 2004 : « les Français en ont marre de voir des élus qui détournent de l'argent ». Nous rappelons que l'immense majorité des élus sont des gens parfaitement honnêtes et dévoués et que, pratiquer l'amalgame « tous pourris », comme le fait l'ensemble de l'extrême droite, et un nouveau pas de plus vers le fascisme.

Alain Lambret, Pierre Leduc, Brigitte Royer
Ézanville ensemble

Un projet de territoire : et la jeunesse dans tout ça ?

Lors du conseil communautaire du 29 janvier dernier, l'agglomération Plaine Vallée a adopté son projet de territoire 2025-2035. Ce document ambitieux fixe les grandes orientations de développement pour les dix prochaines années. Trois axes majeurs ont été définis : un cadre de vie préservé et attractif, un territoire de proximité où il fait bon vivre et travailler, et enfin un territoire de confiance, soucieux du bien-être de ses habitants.

Ce projet comporte des intentions louables, répondant à de réels défis locaux : transition écologique, attractivité économique, mobilité, logement, santé... Il trace une feuille de route nécessaire pour adapter notre territoire aux enjeux de demain. Mais malgré la richesse des propositions, une lacune importante nous interpelle.

Notre élu communautaire a pris la parole pour déplorer l'absence d'un axe stratégique dédié à la jeunesse, à l'enfance et à la petite enfance. Rien, ou si peu, n'est dit sur l'accompagnement des jeunes dans leurs parcours éducatif, culturel ou professionnel. Aucune ambition spécifique pour les structures d'accueil, l'éducation, la prévention, ou encore l'accès aux loisirs et à la citoyenneté.

Comment imaginer construire l'avenir d'un territoire sans y intégrer pleinement celles et ceux qui le feront vivre demain ? Comment prétendre bâtir un projet à long terme sans inclure les jeunes générations dans ses fondations ?

C'est une occasion manquée. Pour cette raison, notre élu s'est abstenue lors du vote.

Notre groupe continuera de porter cette voix essentielle : celle des enfants, des jeunes, des familles. Car l'avenir se prépare aujourd'hui, avec et pour eux.

Prenez soin de vous

Les élus du groupe Ézanville c'est vous !
Nadia Gosmant, Sylviane Sinay, Emilie Gimeno
et Wilfried Gay

Nuisances aériennes

Du nouveau, après la « pause » liée au Covid et à l'échec du Terminal 4 de Roissy

Aéroport de Paris relance le projet d'augmentation du trafic aérien via une « concertation » sur le schéma directeur de Roissy à l'horizon 2035 et 2050, du 8 avril au 8 juillet 2025, en s'appuyant sur ... l'union des maires de France.

De cette « vision d'aménagement de Roissy CDG » (intitulé de la communication), il ressort la proposition d'une très forte augmentation du nombre de mouvements d'avions d'ici 2050, et donc de la pollution :

+ 7 % de trafic aérien en 2035, soit 534 000 mouvements,

+ 19 % de trafic aérien en 2050, soit 592 000 mouvements aériens en 2050,

contre 505 000 mouvements en 2019 et **464 000 en 2024**.

Nous serons donc progressivement mais très rapidement, encore plus concernés que nous ne le sommes par les nuisances aériennes.

L'horizon que nous dessine ADP (Aéroport De Paris), c'est donc toujours plus de vols, toujours plus de pollution sonore et aux particules fines et ultra-fines, dioxyde de soufre, dioxyde d'azote, ozone, alors que la décroissance de la pollution liée aux activités industrielles, au transport routier, à l'automobile et au chauffage urbain, est avérée et constante, conformément aux impératifs posés les directives européennes.

Nous ne sommes pas des plants de betteraves que l'on peut sulfater à plaisir !

Les aviateurs de tout poil bénéficient d'exonérations de taxes sur le kérosène dont rêverait chaque automobiliste ou même agriculteur, d'exonérations fiscales considérables en période d'économies budgétaires recherchées pour l'Etat et les citoyens que nous sommes. La moindre des grâces qu'ils nous doivent, c'est de nous laisser mieux dormir, mieux respirer, nous éviter d'être malades...(Selon l'étude de Santé Publique France publiée en 2021 près de 40 000 décès de causes non accidentelles seraient attribuables chaque année à une exposition au dioxyde d'azote).

Nous vous invitons à consulter notamment le site de l'Advocnar qui va proposer l'organisation d'une participation aux différentes étapes de la concertation pour dire :

NON à l'augmentation du nombre de mouvements d'avions,

OUI au plafonnement à 440 000 mouvements,

OUI au couvre-feu.

Nous demandons à la municipalité d'Ezanville et aux communes avoisinantes de se fédérer pour exprimer leur opposition aux projets inconsidérés d'ADP.

Yves Kerscaven et Christine Leroux
Un avenir pour Ezanville

L'AGENDA

7 mai

Mercredis Théâtre en famille : « Le vertige de l'envers »

Les spectateurs entrent dans un univers dans lequel les lois de la gravité et du temps peuvent s'inverser, se dilater ou s'abolir, bouleversant ainsi sens et émotions dans un moment onirique.

16h au complexe de la Prairie. Dès 3 ans. Gratuit, sur inscription au 01 39 35 44 12 ou culture@ezanville.fr

8 mai

Cérémonie du souvenir

Rendez-vous Place Jules Rodet à 9h15 afin de déambuler jusqu'au lieu de la cérémonie devant le Monument aux Morts, place de la République.

Du 17 au 24 mai

Salon des artistes locaux

Venez découvrir les œuvres des artistes locaux du 17 au 24 mai de 14h à 18h au complexe de la Prairie, sauf le dimanche 18 mai.

17 mai

Théâtre « La réunification des 2 Corées »

Pièce de théâtre de Joël Pommerat sur les relations amoureuses mettant en scène des hommes et des femmes, parfois en couple, en trio, ou plus.

20h30 au Théâtre de l'Union Familiale, 9 rue des écoles. 10 € (gratuit pour les - 12ans)

24 mai

Loto

Le service Jeunesse et Familles et La main solidaire organisent un loto à 14h (ouverture des portes à 12h30) au complexe de la Prairie. Nombreux lots : TV, ordinateur portable, hoverboard...

Restauration sur place.

RETOUR SUR



- 1 **26 mars** : Mercredis Théâtre en famille
- 2 **Du 31 mars au 4 avril** : semaine Olympique et Paralympique
- 3 **2 avril** : Journée de sensibilisation au service Jeunesse avec la Gendarmerie d'Ecouen
- 4 **17 avril** : atelier Origami à la bibliothèque
- 5 **20 avril** : chasse aux oeufs

